

SDÉPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

SÉANCE DU 2 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION : 23/02/2023
DATE D’AFFICHAGE : 03/03/2023
NOMBRE DE MEMBRES : - Inscrits : 18 - Présents : 14 - Absents : 4 - Votants : 14 - Pour : 14 - Contre : 0 - Abstention : 0
OBJET : Installation et exploitation d’une géothermie pour la Mairie, l’école primaire, la salle des fêtes et le centre périscolaire de la ville de HOMBLEUX. Choix des titulaires des marchés de travaux

L’an deux mille vingt-trois, le jeudi 2 mars à 9 heures 30, le Bureau de la Fédération Départementale d’Energie de la Somme, légalement convoqué s’est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

Etaient présents : 14 membres sur 18 convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents et excusés : 4 membres.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose que dans le cadre du groupement de commandes portant sur des travaux, fournitures ou des services en rapport avec l’efficacité énergétique du patrimoine des collectivités, un appel à concurrence avec publicité au BOAMP a été lancé afin d’assurer l’installation et l’exploitation d’une géothermie pour la Mairie, l’école primaire, la salle des fêtes et le centre périscolaire de la ville de Hombleux.

Il indique que 3 offres ont été reçues et qu’après analyse par le maître d’œuvre CDC Conseil, il est proposé de retenir :

Lot 1 – Travaux de forage : EURL PHREATECH (71360 Epinac) - 149 530 € HT

Lot 2 – Installation et exploitation d’une géothermie : MISSENARD (02430 Gauchy) -315 369.36 € HT

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve les marchés de travaux à passer avec PHREATECH et MISSENARD ;
- autorise Monsieur le Président à signer les marchés et le charge d’en faire exécuter les clauses.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président,

Franck BEAUVARLET

